

Prévenir la pasteurellose

Les pasteurelles sont à l'origine d'une infection contagieuse de l'appareil respiratoire de l'agneau. Cette maladie bactérienne entraîne mortalités et baisses de croissance. Pour se développer, la pasteurellose a besoin de la combinaison de trois éléments : une des bactéries responsables, un agent appelé « initiateur » (des mycoplasmes par exemple) et un facteur favorisant qui est lié aux conditions de logement des agneaux. Les recommandations en termes de densité sont importantes à respecter. Vous les trouverez sur la page WEB EquipInnovin. Un diagnostic d'ambiance permet de vérifier le bon fonctionnement de la ventilation et l'absence de courant d'air. Comptez environ 500 € (chambre d'agriculture, GDS...).

Comptez 1 € la dose de vaccin

La vaccination des mères puis de leurs agneaux est une solution préventive à condition que le vaccin contienne les bonnes valences de protection contre la bactérie responsable dans l'élevage. Le coût est d'environ 1 € la dose sachant que deux injections sont nécessaires chez les brebis et les agneaux. Il est également possible d'avoir recours à un auto-vaccin. La bactérie est alors identifiée par le laboratoire sur les agneaux du troupeau afin de produire un vaccin. Comptez alors 4 € la dose. Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire. Pour en savoir plus, la lettre technique des éleveurs ovins n°55 et le replay du webinaire sont à votre disposition sur ciirpo.idele.fr.

Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire

Le soin aux agneaux malades consiste en l'administration d'un antibiotique associé à un anti-inflammatoire, délivrés sur ordonnance.



Crédit photo : CIIRPO

*Laurent FICHET, Stéphane MIGNÉ, Aurore PRIEUR DE LA COMBLE, Carole LE CREFF
Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Laurence SAGOT (Idele/CIIRPO)*